

En tous cas du côté du SYCTOM, il n'y a évidemment aucune envie de se limiter à cela, mais à partir du moment où ils ont accepté la nomination d'un garant, c'est lui qui organise les règles du jeu de cette nouvelle concertation.

Y a-t-il d'autres demandes d'interventions ? Je n'en vois pas. Donc je soumetts à vos voix le vœu ainsi amendé, le deuxième, présenté par la Majorité municipale, avec les deux amendements présentés par Francis Combrouze. Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

POUR : **33** CONTRE : **0** ABSTENTION : **0**

LE VŒU EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**M. LE MAIRE** : Nous avons deux vœux présentés par l'Opposition municipale.

**V 2010 09** : Vœu déposé par le groupe UMP-NC relatif à la mise en place d'une commission de concertation sur l'avenir de la salle du « Grand Ecran Italie 2 ».

*« Considérant le vide culturel laissé au cœur de notre arrondissement par la fermeture du complexe audiovisuel « Grand Ecran » en janvier 2006,  
Considérant que le projet de transformation de la salle en magasins est contraire à la convention approuvée en 1988 et 1991 par le Conseil de Paris,  
Considérant l'abandon de la promesse de vente par la société Hammerson, propriétaire du centre Italie2, et le blocage du projet commercial suite aux actions en justice menées par l'association Sauvons le Grand Ecran, actuellement en appel,  
Considérant les inquiétudes relayées par les conseils de quartier,  
Il devient urgent d'entamer une véritable réflexion autour du devenir du « Grand Ecran Italie 2 », afin de ne pas aggraver davantage les effets préjudiciables de cette situation.  
Les élus UMP-NC proposent la création d'une commission chargée de réfléchir à l'avenir de la salle du « Grand Ecran Italie 2 » et d'étudier les possibilités de sa réouverture, en liaison avec les conseils de quartier et les candidats à la reprise. »*

**M. OLIVIER** : Je voulais intervenir aujourd'hui sur ce sujet du Grand Ecran parce que cela va bientôt faire cinq ans que cette salle est fermée, et que compte tenu des derniers événements, enfin qui commencent à dater aussi, de l'abandon de la promesse de vente par la société Hammerson, compte tenu d'un certain nombre de remarques que je peux entendre dans différents quartiers alentour, compte tenu du fait tout simplement qu'on a une grande salle au cœur de notre arrondissement, en face de notre mairie, qui ne sert à rien, j'aimerais savoir s'il n'est pas possible - la politique c'est quand même de rendre possible ce qui est nécessaire - de lancer une initiative. Il ne s'agit pas du tout pour moi de déclencher une polémique et de revenir sur les responsabilités collectives de cet échec, puisque je considère que c'est un échec grave, mais de regarder plutôt vers l'avenir, vers ce que l'on pourrait faire, réfléchir avec les habitants peut être. Quand on voit que la Mairie de Paris est en mesure de dépenser des dizaines de millions d'euros pour les voies sur berges ou le Cent-quatre, pour d'autres arrondissements que le nôtre, pourquoi ne pas lancer une initiative pour le 13<sup>ème</sup> arrondissement ? C'était une question que je me posais et peut être que sans polémique politique, on aurait pu rebondir et essayer de réfléchir ensemble.

**M. MOINE** : Cette question n'est pas sans importance effectivement, mais là, vous dites que vous vouliez juste poser une question, mais en l'occurrence votre vœu propose la création d'une commission chargée de réfléchir à l'avenir de la salle Grand Ecran Italie 2 en liaison avec les conseils de quartier, et de fait donc, ce vœu appelle peut être quelques remarques.

D'une part, c'est vrai qu'il y a un intérêt des habitants du 13<sup>ème</sup> pour cette question. Ils avaient un certain attachement pour cette salle de spectacle assez exceptionnelle, et dans les conseils de quartier quand on débat de cette question cela rencontre un certain écho, parce que les habitants ne peuvent qu'être assez malheureux de la fermeture de cette salle. A titre d'exemple, dans le conseil de quartier dont je suis l'élu référent, Butte-aux-Cailles/Daviel, on avait accueilli la présidente de l'association pour la défense du Grand Ecran qui avait pu présenter ses arguments et débattre avec les personnes présentes. Cela dit, même si vous avez la sagesse de dire que vous ne voulez pas revenir sur les responsabilités des uns et des autres, il est vrai quand même que, puisque le vœu évoque la convention qui protégeait le caractère culturel de cet équipement, il faut rappeler que c'est sous la précédente mandature, donc l'ancienne majorité municipale, qu'avait été modifiée cette convention qui protégeait le caractère culturel de l'équipement, à travers la remise en cause du délai qui permettait la vente. Donc, de fait, L'UMP a une certaine responsabilité dans l'évolution de la situation.

D'autre part, le vœu évoque également l'abandon de la promesse de vente par la société Hammerson et à ma connaissance, la société Hammerson reste tout à fait engagée dans l'opération.

Compte tenu de ce contexte, et même si on peut comprendre effectivement la sympathie qu'avaient les habitants du quartier pour cet équipement, le fait de créer une commission chargée de réfléchir à l'avenir de la salle du Grand Ecran semble plus de nature à entretenir des illusions inutiles. Puisque vous interrogez sur l'objet même de la politique, ce n'est pas la responsabilité d'une municipalité que d'entretenir des illusions vaines.

Enfin, dernier point peut être, puisque le vœu évoque également les candidats potentiels à la reprise, j'en parlais avec Serge Blisko qui avait suivi cette situation quand il était maire du 13<sup>ème</sup>, les principaux opérateurs de cinéma n'étaient plus intéressés par l'exploitation de ce cinéma, et d'autre part il y a également à prendre en compte l'importance des charges annuelles liées à l'exploitation du lieu. Je crois que ça se monte à 400 000 euros par an, ce qui de fait rendrait impossible toute exploitation du lieu sans une importante subvention municipale qui n'est pas dans les projets de l'actuelle municipalité. Mais c'est d'abord parce que l'opération est tout à fait en cours, comme je l'évoquais, que ce vœu ne paraît pas souhaitable.

**M. COMBROUZE :** Je comprends bien l'objet de ce vœu. D'ailleurs, la présidente de l'Association «Sauvons le Grand Ecran» est souvent dans la rue en manifestation contre la réforme des retraites, c'est une intermittente du spectacle de talent, donc nous nous parlons à cette occasion, Je ferai juste une observation à nos amis de l'Opposition, c'est que le projet de transformation de la salle en magasin n'est pas du tout contraire à la convention. Il est strictement conforme à la convention qui avec l'amendement de 1991 nous a enlevé le pouvoir de blocage de mutation commerciale d'un équipement qui, comme le disait Jacques Toubon, devait être la Cité de l'image et du son et qui, comme le disait Jacques Toubon il y a encore un an, révèle l'échec de ce projet de Cité d'image et du son, puisque d'une part les exploitants de cinéma que Serge Blisko a contactés à l'époque, grand réseau mais aussi petit réseau, comme les acteurs du monde culturel comme l'a dit Philippe Moine, n'étaient pas prêts à acheter à Europalace 10 millions d'euros plus 10 millions d'euros de travaux. Le tout financé par un foncier payé par la Ville. Je crois devoir vous signaler qu'il y a un auditorium en construction dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement qui sera livré en 2013, qui sera une salle polyvalente de grande qualité qui pourra remplir des fonctions de spectacle, que nous espérons inaugurer ensemble en 2013.

**Mme ABECASSIS :** Concernant le Grand Ecran, Monsieur Moine, vous avez fait référence à la réunion du conseil de quartier où j'étais également. L'association « Sauvons le Grand Ecran » a un dossier un peu plus épais que ce que vous laissez entendre, à savoir qu'il y a des contacts très sérieux qui ont été pris. A l'époque, Monsieur Blisko était maire du 13<sup>ème</sup> et avait dit qu'il se battrait jusqu'au bout pour que ce projet aboutisse. On a un peu de mal à comprendre pourquoi les projets et les repreneurs qui ont été contactés, puisque notamment, il y avait des personnes tout à fait sérieuses qui ont repris la scène Mogador.... On est nombreux à se battre, d'un point de vue personnel aussi. De la façon dont on avait

rédigé notre vœu justement, on avait voulu que cela ne soit absolument pas polémique, c'est pour cela qu'on proposait cette formule. L'idée est vraiment de pouvoir travailler concrètement. On sait bien que Hammerson, tant qu'il y a des recours sur le permis, ne commencera rien. Donc pour des années, pour des années, cet immense espace va être vacant. Par ailleurs, concernant des boutiques de vêtements ou autre, on voit que des quartiers comme les Champs Elysées en sont pleins, ce n'est pas la façon dont on imagine la Ville.

Là, de façon absolument pas partisane, on souhaitait que cette commission soit créée, et c'est pour ça qu'on voudrait vraiment que nos collègues de la Majorité approuvent ce vœu.

**M. LE MAIRE** : Serge Blisko, vous avez directement été mis en cause.

**M. BLISKO** : Ce n'est pas une mise en cause, non... Je remercie vraiment la modération du ton, mais les difficultés sont réelles. J'ai rencontré des repreneurs dans le cadre de mon mandat de maire et on les avait amenés jusqu'à la Préfecture, où il y avait une commission d'aménagement commercial qui devait trancher et le Préfet, c'était Monsieur Lalande à l'époque, n'avait pas voulu trancher, donc de façon un peu exceptionnelle et justifiée me semble-t-il, avait demandé aux divers repreneurs potentiels et virtuels d'arriver avec un dossier, d'être auditionnés, etc. Ce dont on s'est rendu compte, et vous le savez, c'est qu'il y a une différence, comment dire, ontologique, entre le monde de la culture et le monde du business, on le sait tous, et que des projets magnifiques n'étaient absolument pas financés. Certains disaient « mais j'ai une garantie bancaire ». Quand on regardait la garantie bancaire, ce n'était pas une vraie garantie bancaire. On n'a jamais eu en face de nous ce que l'on appelle dans le langage des affaires « le tour de table », qui d'ailleurs est souvent très évanescent au moment où il s'agit de signer le chèque.

Mais c'est vrai qu'en même temps, j'aurais souhaité qu'on arrive à une solution culturelle puisque, je crois qu'on est tous d'accord, le cinéma, l'exploitation cinématographique dans ce lieu telle qu'elle a existé, n'est plus possible aujourd'hui avec les nouvelles normes et je passe sur la numérisation des salles de cinéma qui nécessitent un gros effort des exploitants et même de l'Etat qui abonde un fonds. Mais même si on avait essayé de monter, on arrivait sur des histoires qui sont quand même très très lourdes : le spectacle vivant qui coûte encore plus cher que le cinéma. En même temps on avait, il faut le dire aussi, une demande à la Ville qui était toujours en attente : acheter. Vous avez acheté ceci, vous achetez cela, vous avez déjà acheté. On peut regretter qu'on n'ait pas été dans le lot des achats de 2001, en tous cas des projets de 2001. En plus on avait quand même à faire à des vendeurs qui étaient tout sauf agréables du point de vue de la démarche. Ils voulaient vendre au plus offrant. C'est ce que Francis Combrouze rappelait. La difficulté, c'est quand même de trouver un projet culturel, parce qu'y compris Hammerson, je dois le dire ici parce qu'on ne les a pas toujours défendus, les propriétaires et gestionnaires du centre commercial Italie 2, ne voulaient pas la mort de ce lieu, n'étaient pas du tout intéressés par le fait que le cinéma parte et encore moins les commerces qui l'entouraient.

Donc il y a vraiment eu là une mauvaise conjonction, et je crois que si aujourd'hui on trouvait... Je ne sais pas, vous avez sans doute des contacts, mais ce que j'ai vu, si c'est les même sous une autre forme, ils ne me paraissent pas être de nature à convaincre les propriétaires.. Bien évidemment, s'il y avait un projet étayé, financé et finançable, je crois que nous serions tous ravis, même si je pense personnellement que c'est très tard aujourd'hui.

**M. LE MAIRE** : Il y a un permis de construire qui a été accepté sur ce site, il y a eu une Commission départementale d'aménagement commercial, Commission d'équipement commercial d'ailleurs à l'époque, qui a été finalement acceptée et après que Serge Blisko a obtenu que la première décision ne soit pas prise, justement pour laisser toute la possibilité de reprise de ce lieu. Les équations financières, vous les connaissez. D'ailleurs, à moins que vous n'ayez évolué, mais quand on vous interrogeait sur la nécessité pour la Ville de Paris de racheter ce lieu, il me semble que la position de l'UMP c'était de refuser le rachat par la Ville de Paris vu les montants en cause qui ont été rappelés à la fois par Philippe

Moine et par Francis Combrouze. Donc, tout cela fait qu'effectivement, on est dans une situation où sauf grande, grande, grande surprise, l'opération va commencer assez rapidement, une fois que chacun des commerces aura signé son accord sur le bail définitif.

Donc, y compris légalement, nous n'avons pas de possibilité de nous y opposer à ce stade. En tous cas, je prends acte de la qualité de notre dialogue, je prends acte aussi du fait que vous reconnaissez des responsabilités antérieures, vous l'avez fait assez sereinement, c'est nouveau, je vous en donne acte parce qu'effectivement la grande erreur, cela a été la conception du site au point de départ. Francis Combrouze l'a d'ailleurs rappelé. Vous comprendrez que je ne donnerai pas un avis positif à ce vœu, parce que je ne souhaite pas tromper les habitants du 13<sup>ème</sup> sur une issue qui n'a pas grande possibilité de se concrétiser. Je soumets donc ce vœu en précisant que l'exécutif municipal ne votera pas favorablement. Monsieur Olivier ? Je vous en prie...

**M. OLIVIER** : J'ai le sentiment d'une part qu'il y a eu un malentendu car il ne s'agissait pas de voir des responsabilités, même s'il vous avait semblé qu'on ne mettait pas en cause la responsabilité de cette équipe, élue depuis 2008. Et puis surtout, deuxième chose, j'ai eu le sentiment qu'il y avait eu un repreneur et j'aurais aimé le connaître, ou alors j'ai mal compris.

**M. BLISKO** : Il y en a eu deux.

**M OLIVIER** : Actuellement c'est au point mort total... et puis cela fait deux ans et demi qu'on nous dit les mêmes choses.

**M. BLISKO** : On a eu deux personnes. Une association 1901, dont le président et quasiment unique membre était un homme en pleines difficultés financières, mais qui avait un vrai projet. C'était sympathique mais il n'y avait aucune possibilité. Et le deuxième était un exploitant de Seine et Marne, je crois que c'était à Coulommiers, qui nous avait été envoyé par un de vos collègues maire UMP du coin, et qui était sympathique, un vrai professionnel de la diffusion cinématographique, mais vous vous rendez compte que passer de Coulommiers au Grand Ecran, Monsieur Olivier, ce n'était pas simplement un changement de degré, mais un changement de nature. Quand on lui a donné les sommes...

**M. LE MAIRE** : Enfin bref, pour être clair, il n'y avait pas de projets de reprise ! Mais, encore une fois nous sommes prêts à regarder tous les dossiers, nous l'avons toujours fait d'ailleurs. Et en l'occurrence évidemment, il n'a jamais été question ne serait-ce que de l'investissement de départ, c'est à dire du rachat du site. Quand on parle des 400 000 euros de charges annuelles, c'est en gros 7 millions pour racheter le site, 400 000 euros de charges annuelles, avant d'avoir fait quoi que ce soit et d'avoir réaménagé la salle, qui elle même a été totalement vidée de ses équipements.

**Mme ABECASSIS** : Deux précisions Monsieur le Maire. D'une part, vous avez dit que le permis de construire avait été accepté. C'est vrai, mais vous devez préciser que le permis de construire a été attaqué. Il y a eu un appel, et la société Hammerson a bien dit qu'il n'y aurait aucun travaux qui démarrerait tant que l'appel ne sera pas purgé. Ils peuvent changer d'avis, mais pour l'instant ils n'ont pas changé d'avis et il y a deux ans et demi, quand déjà on présentait un vœu sur le Grand Ecran, vous nous aviez dit que les travaux allaient bientôt démarrer. Ils peuvent changer d'avis, d'accord, j'entends bien, mais ils peuvent aussi ne pas changer d'avis et pour l'instant on est en octobre 2010, vous me parlez d'une responsabilité qui date de l'époque de Monsieur Toubon. Vous êtes en responsabilité depuis 2001, vous ne pouvez pas toujours évoquer la responsabilité de l'équipe précédente, ce n'est pas possible.

**M. BLISKO** : Je ne veux pas être polémique, Madame Abécassis, mais j'entends cela tous les jours à l'Assemblée. Tout ce qui arrive..... La dette française, elle est liée au fait que Mitterrand a été élu en 1981 ! Donc faites un brain storming avec vos amis de l'Assemblée pour leur expliquer qu'il ne faut pas regarder le passé !

**Mme ABECASSIS** : Ce n'est pas faux. Mais Monsieur le Député, ce qui n'est pas faux c'est qu'effectivement la retraite à 60 ans, c'est dû à Monsieur Mitterrand. Et d'autre part, là, l'objectif c'était vraiment d'être en dehors de toute polémique, donc ce que vous avez dit sur le permis de construire, ce n'est pas vrai, et deux, on est en 2010, cela fait déjà deux ans et demi que vous nous dites que les travaux vont bientôt démarrer. Maintenant, il serait temps au moins...

**M. LE MAIRE** : L'association « Sauvons le Grand Ecran » a en effet fait un recours. Elle est dans la salle, je la salue au passage. Et effectivement, Hammerson a dit clairement que dans l'attente de la première instance il n'était pas question pour eux de commencer les travaux. Mais une fois que cela a été jugé en première instance, non seulement ils ont la possibilité juridique de le faire beaucoup plus facilement, mais en plus, le risque est quand même assez réduit sur la suite des événements. Donc, très bien, il y a eu un appel, il peut y avoir une cassation aussi, mais il y a un moment où effectivement, ils se décideront à avancer ! Mais nous, vous savez, nous sommes la mairie du 13<sup>ème</sup>, pas Hammerson. On a des intérêts qui ne sont pas toujours les mêmes. C'est à eux de prendre leur décision. Je sou mets donc à vos voix ce vœu présenté par le groupe UMP. Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

POUR : 6 CONTRE : 27 ABSTENTION : 0

LE VŒU EST REPOUSSE A LA MAJORITE

**M. LE MAIRE** : Nous avons un deuxième vœu présenté par le groupe UMP et puisqu'on parlait des retraites, nous y venons.

**Vœu V 2010 11** : Vœu déposé par les élus UMP-NC du 13<sup>ème</sup> arrondissement s'opposant à l'utilisation des bâtiments publics du 13<sup>ème</sup> arrondissement à des fins de propagande politique

*« Considérant que les bâtiments publics du 13<sup>ème</sup> arrondissement ont une vocation d'intérêt général et sont le bien commun de tous les citoyens, quelles que soient leurs opinions politiques, Considérant que ces bâtiments, et tout particulièrement la mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement, sont régulièrement utilisés à des fins de propagande politique, comme c'est le cas actuellement relativement à la réforme nationale des retraites, Le bien commun n'a pas à être réquisitionné par des fractions de l'opinion, quelles qu'elles soient. Les élus UMP-NC du 13<sup>ème</sup> arrondissement demandent que les bâtiments publics du 13<sup>ème</sup> arrondissement recouvrent leur vocation d'intérêt général et ne soient donc plus utilisés à des fins de propagande politique. »*

**M. OLIVIER** : J' ai été assez consterné ces derniers temps de voir une banderole, qui d'ailleurs a dû se décrocher. Mais d'une manière générale, je pense que les bâtiments publics, qu'il s'agisse des écoles qui sont très souvent « profanées », j'allais dire, par des banderoles, (*protestations dans la salle*) et puis la mairie, ce n'est pas la première fois....Bon là, c'est le soir on peut plaisanter un peu ! Mais au fond, je ne trouve pas cela drôle d'utiliser les bâtiments publics à des fins de propagande. C'est vrai que là, maintenant, elle a été retirée. C'est très bien et j'en prends note. J'espère qu'il n'y en aura plus. On pourrait aussi dire qu'après tout, c'était relativement habile, vu qu'il y avait marqué « Défendons nos